

Avis voté à la séance plénière du 11 décembre 2019

Les défis de l'éducation aux médias et à l'information

Déclaration des groupes Associations et Mutualité

Le sujet de l'éducation aux médias et à l'information est de première importance pour la démocratie au moment où il se confirme que certains pays ou certaines organisations mettent beaucoup d'argent dans la manipulation de l'information. L'État ne peut plus l'ignorer. Nous l'affirmons, le contrôle - ou plutôt la contrainte - des plateformes et de la réelle liberté d'Internet, qui doit être un bien commun, est de la responsabilité des États et nous ne saurions trop insister pour que cette question soit portée internationalement par la France. Mais à côté de cette régulation mondiale il est urgent que chaque personne de ce pays, face à n'importe quelle information, ait le réflexe de se dire simplement « ce n'est pas parce que c'est écrit ou qu'il y a une photo ou une vidéo que c'est vrai ! ».

Nous vivons donc désormais dans un monde complexe où l'information est devenue surabondante, instantanée et en flux continu. Face à cette situation, il n'y a qu'une seule solution : investir dans l'éducation de tous et toutes, notamment pour une meilleure analyse critique des contenus. C'est un enjeu essentiel pour la cohésion sociale et la démocratie. Nous avons besoin d'outils de compréhension, d'éducation et de culture - et au premier rang de laquelle se trouve la culture scientifique qui développe un regard critique et responsable sur l'information. Et c'est donc tout l'enjeu de cet avis que les groupes de la mutualité et des associations ont voté.

La santé, en particulier, est un terreau fertile pour tout type de « fake news » qui peut avoir de lourdes conséquences. Les fausses informations les plus partagées sur les réseaux sociaux sont en effet celles qui touchent au domaine de la santé. Le Brexit lui-même a reposé, en partie, sur une fausse information liée à la santé : les « brexiteurs » clamaient que l'Europe coûtait à leur pays 350 millions d'euros par jour, soit le prix d'un hôpital, avant de finalement reconnaître, une fois que le mal était fait, que c'était totalement faux.

Mais plus spécifiquement, face aux crises sanitaires qui ont contribué à entamer la confiance des citoyens et citoyennes, l'exemple de la vaccination est révélateur : les sites qui décrédibilisent la vaccination sont plus visibles que les sites institutionnels à l'information très descendante. Une méfiance anti vaccinale s'est alors propagée pour conduire à une diminution de la couverture vaccinale. Les conséquences sont aujourd'hui visibles : une augmentation du nombre de cas de rougeole.

Pour le Haut conseil de la santé publique, « l'adhésion de la population aux mesures de santé publique est un enjeu majeur des politiques et des systèmes de santé modernes ». Or cette adhésion

nécessite d'impliquer les usagers et les citoyens, en développant « une démocratie d'apprentissage de l'utilisateur ». Nous sommes bien ici au cœur de notre sujet.

Si les enfants et les jeunes trouvent cela dans le système scolaire, il sera bien plus difficile d'atteindre le public des adultes et des personnes âgées, alors que ces dernières partageraient 7 fois plus de « fake news », selon une étude américaine !

Si nous regrettons qu'il n'ait pas été possible d'envisager de taxer la publicité sur Internet, nous soutenons en revanche les préconisations n°4 et 11 qui nous semblent fondamentales. Elles soulignent tout l'intérêt éducatif de la mise en situation réelle autour de projets associatifs comme la création et pérennisation de journaux, blogs, radios, TV participatives, etc. Les apprentissages transversaux vécus dans ces expériences sont autant d'ancrages pour une vie citoyenne durable et donnent du sens à de nombreux autres apprentissages plus formels.

Il est nécessaire de décloisonner l'éducation aux médias et à l'information pour en faire un enjeu culturel fondamental apte à investir la citoyenneté du XXI^e siècle. Pour cela, aux côtés de l'école, les acteurs de la société civile ont ici également un rôle à jouer dans l'éducation à l'information : c'est par exemple ce que la Mutualité Française a souhaité faire à travers son site participatif « PlacedelaSante.fr », créé à l'occasion des élections présidentielles de 2017 et dont l'un des objectifs était de décrypter les programmes politiques sur la santé et la protection sociale. C'est aussi ce que font d'innombrables associations d'éducation populaire ou culturelles pour l'émancipation des personnes et la construction de leur capacité à s'investir dans la Cité. L'avis met l'accent sur leur rôle primordial dans les préconisations n°7 et 13 que nous soutenons sans réserve. Rappelons ici qu'il est notamment nécessaire de sacrifier puis d'amplifier les moyens alloués au Service civique.

Cependant, à la lecture du PLF 2020, en ce qui concerne le mécénat et comme pour l'ensemble des politiques associatives, notamment culturelles (puisque les médias relèvent du Ministère de la Culture), c'est hélas le contraire que nous observons aujourd'hui. Paradoxalement, alors que le besoin d'implication citoyenne dans la société est grandissant - comme cet avis le souligne pour l'éducation aux médias et à l'information - elles sont durement impactées par les politiques publiques. Le plan social massif qui touche les associations est grave. 17 000 emplois perdus entre 2017 et 2018, 8 000 associations employeuses fermées entre 2015 et 2018. 17 000 emplois ! Ça n'émeut personne ? Les difficultés de financement, la baisse continue des subventions, voire leur quasi suppression en ce qui concerne les associations culturelles têtes de réseaux, est contradictoire avec l'extension toujours plus pressante de leurs missions. Non, le bénévolat ne remplacera pas et ne doit pas remplacer l'emploi ! Non, ni le marché ni les pouvoirs publics ne pourront assurer la totalité des missions d'intérêt général ! Non, l'éducation et la culture ne sont pas des centres de coût ! Oui, elles sont des investissements de long terme d'émancipation de tous et toutes ! Oui, elles relèvent de la responsabilité partagée des actrices de l'intérêt général (associations, fondations et mutuelles) et de l'État !

Ce sont des questions des enjeux de liberté et de justice et il n'est question de renoncer ni à l'une ni à l'autre.

À tous ces citoyens et toutes ces citoyennes, il est temps d'envoyer plus qu'un signal. Il est temps de passer des paroles aux actes et de faire du droit à s'engager, un droit effectif.